

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2022 - 025

Nombre de conseillers :

En Exercice : 19
Présents : 11
Votants : 13
Dont 2 pouvoirs

L'AN DEUX MIL VINGT-DEUX

Le **MERCREDI 11 MAI à 20H00**

Le Conseil Municipal de la Commune de **CHIRENS**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

À la Mairie, sous la présidence de Mme Christine GUTTIN, maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 Mai 2022

PRÉSENTS : Mmes MM. Christine GUTTIN, maire ; Jacques IVOL, Lilyan DELUBAC, Karine LETELLIER, Jean-Claude JULLIN, adjoints ; Bernard LY, Arlette BERNARD, Stéphanie BOSQUET, Marie OLIVER, Olivier ROBERT, Rodolphe STEPHANE, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Mmes MM. Sylviane COLUSSI, adjoint, Maxime CIARDULLO, conseiller municipal, ayant respectivement donné procuration à Mmes Marie OLIVER et Arlette BERNARD ; Eléonore BEL, Julia BESSON, Pierre CARRE, Maud GIROUD-GARAMPON François LADET Alexie MALTHERE, conseillers municipaux.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Karine LETELLIER.

**OBJET : APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES TEMPS PERISCOLAIRES
POUR LES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE ANNEE 2022-2023 :**

VU la délibération n°2014-044, en date du 4 juin 2014, fixant les tarifs des repas dans les cantines périscolaires et des prestations dans les garderies périscolaires de la commune, à compter de septembre 2014 ;

Considérant que pour le bon fonctionnement des services il y a lieu de modifier le règlement intérieur actuel ;

Madame le Maire soumet au conseil municipal le règlement intérieur des temps périscolaires.

Ce règlement a pour objet de définir les conditions d'accès aux services proposés par la collectivité.

Le Conseil Municipal de Chirens, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le règlement intérieur des temps périscolaires pour les écoles maternelle et élémentaire selon le modèle joint à la présente délibération.

12 FAVORABLES

1 ABSTENTION (Arlette BERNARD).

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Fait à CHIRENS le 11 MAI 2022.

Le Maire,


Christine GUTTIN.

